

SANTÉ

Plexus OI ou la fin du secret médical

Le projet Plexus OI de l'Agence Régionale de Santé-Océan Indien prévoit une plateforme informatique pour professionnels de santé où figureront les données de santé de malades. Mais les médecins sont réticents à partager les dossiers de leurs patients. Et redoutent déjà des piratages.

"Les Réunionnais sont très attachés à leurs médecins. Et ce n'est pas remplaçable par des outils connectés". Dans son cabinet, ce médecin dionysien nous reçoit en fin de journée, "avant une visite à domicile". Il est l'un des rares professionnels de santé à rendre encore visite à ces papys et mamies qui n'ont plus la force de se déplacer. Des gramouzes qui ne connaissent pas Plexus OI et qui ne s'en serviront sans doute jamais.

Plexus Océan Indien a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets "Territoire de Soins Numériques". A titre indicatif, quatre autres projets ont été retenus en métropole. Il est censé créer des connexions entre d'un côté, 20 000 professionnels de santé et de l'autre, des patients atteints de diabète, des victimes d'un accident cardio-vasculaire ou vasculaire cérébral ou encore des personnes en insuffisance rénale.

"CERTAINES DÉPENSES SONT DISCUTABLES"

Les autorités sanitaires estiment en effet qu'il faut limiter les gaspillages dans le système de santé. "Certaines dépenses sont discutables et nous devons changer", expliquait Chantal de Singly, directrice de l'ARS-OI le jour

de la présentation de l'outil informatique.

L'ARS-OI porte le projet, un outil financé par l'Etat à hauteur de 19 millions d'euros. Mais c'est un consortium d'entreprises privées et leurs sous-traitants qui bâtiront Plexus OI.

Le patient est orienté vers les bonnes infos pour en savoir plus sur son état de santé. Il obtiendra des conseils alimentaires et d'hygiène à mettre en place, des contre-indications à éviter, des recommandations à suivre sur l'évolution d'une maladie et des évaluations..., le tout afin d'éviter une aggravation médicale".

PARTAGER DES INFORMATIONS MÉDICALES

David Gruson, le directeur du CHU de la Réunion est déjà conquis : "Le projet Plexus Océan Indien constitue une opportunité majeure d'innovation pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients dans le domaine des maladies chroniques et métaboliques".

Avec cette plate-forme, les patients et les professionnels de santé pourront partager des informations médicales. Des informations transmises sur ordinateur, tablettes, smartphones et Cie.

De l'extérieur, le paquet cadeau est alléchant.



Les médecins ne veulent pas "briser le secret médical".

Mais cette révolution numérique - qui sera opérationnelle en 2017 - est loin de faire l'unanimité. Plexus OI se heurte en premier lieu au scepticisme

"Plusieurs projets d'informatique en santé se sont avérés des gabegies financières avec des mises en œuvre retardées d'outils obsolètes qui n'ont eu d'intérêt

ou de quelques hackers asiatiques", soutient un praticien hospitalier. Autre difficulté : tous les Réunionnais malades n'ont pas accès à un ordinateur. Et pas sûr qu'ils veulent dialoguer avec leur médecin via Plexus. "Il existe une réelle fracture numérique et une frange importante de la population est exclue de l'utilisation des nouvelles technologies", confie un proche du dossier.

En séminaire ce mardi 12 mai, l'ARS a statué sur le cahier des charges que devra remplir le consortium d'entreprises privées. Cinq consortiums ont été auditionnés. Quatre ont été retenus : CSC (Nouvelle Zélande), Atos (France), Cap Gémini (France) et Docaposte (France). Le "lauréat" du chèque de 19 millions d'euros sera connu le 18 juin prochain.

Juliane Ponin-Ballom

"Plusieurs projets d'informatique en santé se sont avérés des gabegies financières avec des mises en œuvre retardées d'outils obsolètes qui n'ont eu d'intérêt que pour les sociétés d'informatique"

des médecins. "L'idée d'améliorer le parcours des soins est bonne. Le problème, c'est la marchandisation des données. Pour la Réunion, ce sera bien dans 20 ans. Mais pas maintenant", confie un syndicat de médecins, favorable à un "Plexus libéral".

"IL EXISTE UNE FRACTURE NUMÉRIQUE"

Beaucoup de praticiens refusent de transmettre les données sur leurs patients à l'ARS OI. "Ce sont des renseignements personnels. On ne va pas briser le secret médical. Car il ne faut pas se leurrer, ces données vont être vendues", s'inquiète déjà un médecin généraliste, sous couvert d'anonymat.

que pour les sociétés d'informatique. Plexus Océan Indien est très ambitieux sur le papier mais risque clairement d'être une grosse usine à gaz. On peut être dubitatif sur la sécurité des données médicales des patients et craindre qu'elles ne finissent dans les disques durs de l'Agence nationale de sécurité

"Des outils pour renforcer la coordination"

Selon l'ARS-OI, Plexus vise à :

- Fournir des outils qui permettent aux usagers de produire de la connaissance sur leur santé pour qu'ils agissent sur leur mode de vie avec l'aide des professionnels de santé
- Ecouter les patients et les professionnels de santé pour valoriser les modes de vie et les pratiques professionnelles adaptées à la santé publique, en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

"Concrètement, chaque personne pourra accéder à son espace de santé en ligne et trouver des informations sur la santé dans son environnement et des informations plus précises sur sa maladie", indique Bertrand Parent.

"Plexus proposera également des modules d'accompagnement personnalisés en lien avec le médecin traitant pour aider les patients à suivre leur traitement. C'est aussi, un dispositif d'appui régional, qui viendra renforcer la coordination entre les différents acteurs de la prise en charge et s'assurer que les liens existent entre le patient et le médecin, l'infirmier, le psychologue, les services sociaux, la famille et ou les tiers de confiance".

PLEXUS OI veut également faciliter les conditions d'exercice des professionnels de santé, en leur proposant un catalogue de services. Parmi eux : un logiciel de gestion de cabinet (dont les interactions sécurisées avec le dispositif d'appui régional seront garanties), un logiciel métier (type vidal), tous deux en hébergement externe sécurisé (cloud...), une messagerie sécurisée. Ou encore un coffre-fort numérique, qui garantira que leurs données de santé sont stockées et sauvegardées sur un Datacenter agréé hébergeur de données de santé (une société réunionnaise dispose de cet agrément.) Et une hot line pour assurer un support.



Avec cette plate-forme, les patients et les professionnels de santé pourront partager des informations médicales.

Un abonnement de 300 euros par mois pour les médecins

La plate-forme numérique Plexus OI sera opérationnelle en 2017. Elle concernera dans un premier temps le territoire de la Cinor et le cirque de Mafate (un bassin de 200 000 personnes). À l'issue de son évaluation, Plexus pourra être étendu à d'autres types de pathologies et partagé avec d'autres régions de France. La poursuite du projet est subordonnée à ce que des financements soient trouvés. Selon la réponse de l'ARS à l'appel à projets (un document de 220 pages), les coûts annuels d'exploitation des services mis en œuvre au travers de Plexus OI sont estimés à 5 840 000 euros par an. L'ARS estime que ces coûts pourront être financés par des professionnels de santé au travers de leur abonnement au pack Sérénité (300 euros par mois pour les généralistes et 200 euros/mois pour les

infirmiers auquel elle a prévu un abonnement de l'ordre de 100 euros par les financeurs du système de santé (complémentaires, mutuelles et assurance maladie) rémunérant l'implication de ces professions dans les actes de télémédecine/télésurveillance/coordination du parcours/renseignement de données sur le portail.

De nombreux médecins ne savent pas qu'ils devront mettre la main à la poche. Parmi les lettres de soutien au projet, figurent en bonne place celles du président de l'URML, syndicat de médecins, et de l'URPS syndicat d'infirmiers. Mais pas sûr que tous leurs adhérents aient obtenu leur consentement... L'abonnement de 300 € par mois pour les médecins laisse déjà craindre une adhésion modeste.